

La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* (Linné, 1858)

Code Natura 2000 : A338

Oiseaux, Passériformes, Laniidés

Statuts de protection et de conservation

Directive « Oiseaux » : annexe I

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale

Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes (nichesurs)

Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur, passereau de taille moyenne, à la silhouette d'un rapace "en miniature", présente un dimorphisme sexuel accusé.

Le mâle adulte, vivement coloré, arbore un manteau brun roux, une calotte et un croupion gris cendré, un masque noir s'étendant des lores aux parotiques, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose vineux. Le bec (crochu) et les pattes sont noirs.

La femelle adulte est beaucoup plus terne, avec un dessus plus ou moins brun-gris. Son masque facial est moins net que chez le mâle et son dessous d'un blanc jaunâtre sale est fortement vermiculé, barrée de lignes noires.

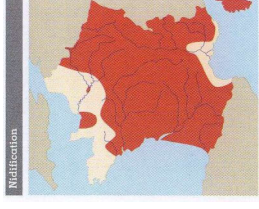
- Taille : 16 à 18 cm
- Poids : 25 à 40 g.

Répartition en France et en Europe

L'espèce niche dans la majeure partie de l'Europe, depuis le nord du Portugal, à l'est jusqu'en Sibérie, et au nord jusqu'en Scandinavie.

En France, la Pie-grièche écorcheur est rare au nord d'une ligne reliant Nantes à Charleville-Mézières. Dans le Midi méditerranéen, sa nidification ne commence à être régulière que dans l'arrière-pays, généralement en moyenne montagne à partir de 600-700 m d'altitude (sauf en Corse où elle peut être trouvée à partir du littoral).

L'aire d'hivernage de la Pie-grièche écorcheur commence dans le sud du Kenya et s'étend pratiquement sur tout le sud de l'Afrique.



Répartition en période de nidification, d'après Dubois et al. (2008)

Biologie et Ecologie

Habitats :

La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux semi-ouverts. Les territoires de nidification ont en commun l'abondance de zones herbeuses (fauche ou pâture), la présence de perchoirs permettant sa nidification et ses affûts (buissons épineux), ainsi que la présence d'un entomofaune abondante comprenant de grosses espèces.

Espèce typique des milieux intermédiaires, la Pie-grièche écorcheur évite totalement les forêts fermées, mais aussi des milieux ouverts y compris prairiaux quand ils sont complètement dépourvus de végétation ligneuse.

Comportement :

La migration postnuptiale bat son plein entre mi-juillet et mi-août, et se prolonge encore jusqu'à fin-septembre, voire plus tard. La Pie-grièche écorcheur, migrateur nocturne, utilise la voie orientale pour rejoindre l'Afrique, via la péninsule balkanique. Le départ des zones d'hivernage a lieu entre mi-mars et mi-avril. Au printemps, les premiers oiseaux arrivent en France à la fin avril ou au début de mai.

L'espèce, qui chasse à l'affût, est souvent bien visible. La plupart des proies sont prélevées au sol ou dans la basse végétation.

Chaque couple occupe un espace vital généralement compris entre 1,5 et 3 ha, volontiers à proximité d'autres couples. La Pie-grièche écorcheur empale parfois ses proies sur un "lardoir" afin de faciliter leur dépeçage et constituer un garde-manger.

Régime alimentaire :

La Pie-grièche écorcheur est très opportuniste et généraliste. Elle est avant tout insectivore, et privilégie les grosses proies (souvent capturées au sol) : orthoptères, coléoptères, hyménoptères,... Par ailleurs, les petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) constituent souvent près de 5% de ses captures soit 25 à 50% de la biomasse ingérée, ce qui est loin d'être négligeable.

Reproduction :

La nidification de l'espèce suit très rapidement son retour de migration. Le nid, généralement construit entre 0,5 et 1,5 m dans un buisson épineux (prunelliers, aubépines, roncés,...), reçoit 4 à 6 œufs (pic de ponte fin-mai à début-juin). L'incubation dure 14 ou 15 jours. Normalement, les jeunes quittent le nid à l'âge de deux semaines.

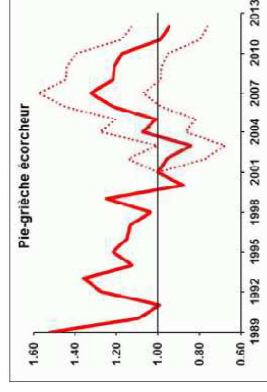
La longévité potentielle de la Pie-grièche écorcheur serait de l'ordre de cinq à six ans (maximale connue : 10 ans).

Evolution et état des populations

Le statut de conservation de l'espèce est considéré comme défavorable en Europe, en raison d'un déclin avéré dans les dernières décennies.

En France, l'espèce était beaucoup plus répandue dans le nord-ouest et le nord au 19^{ème} et 20^{ème} siècle (où elle a aujourd'hui disparu). A partir des années 1960, cette pie-grièche a également connu un fort déclin dans les plaines et les vallées. Depuis 15 à 20 ans des fluctuations locales très sensibles sont notées, conduisant à des augmentations mais aussi des extinctions locales.

En Poitou-Charentes, l'espèce est répandue dans toute la région, mais peu commune, et considérée comme en fort déclin en Charente-Maritime, Charente et Vienne.



Statut de l'espèce sur le site

Sur la ZPS :

- 4-6 c. niches dans les marais.

Menaces générales

- Populiculture
- Mise en culture
- Arrachage des haies
- Intensification agricole
- Effet négatif des phytosanitaires
- Augmentation de la taille des parcelles
- Urbanisation.

Mesures de gestion conservatoire

Les principales mesures de conservation de la Pie-grièche écorcheur passent par :

- Le maintien et l'encouragement de l'élevage extensif (fauche ou pâturage) ;
- Le maintien et la restauration des éléments du bocage (haies, arbres isolés,...) ;
- La création de bandes enherbées.